

Les travaux illégaux de la FWB

Urbanisme La Ville suspend des travaux au Conservatoire royal. Motif: absence de permis.

Une autorité publique qui procède à des travaux d'importance sans solliciter de demande de permis d'urbanisme, voilà qui n'est pas courant. C'est pourtant ce qui se serait passé dans des bâtiments destinés à devenir une annexe du Conservatoire royal de musique, située rue du Chêne, à deux pas du Manneken-Pis.

En effet, depuis quelque temps, la Fédération Wallonie-Bruxelles (via son administration générale de l'Infrastructure) a lancé d'importants travaux dans le conservatoire. Il s'agit d'installer un monte-charge et de démonter un escalier en bois et en fer forgé pour le remplacer par un escalier en béton. Le hic, c'est que pour la Ville de Bruxelles, aucun permis n'a été demandé pour ces travaux.

"Ils touchent à la structure du bâtiment", explique Geoffroy Coomans de Brachène, échevin de l'Urbanisme de la Ville de Bruxelles. "Pour toute activité liée à la structure du bâtiment, il est impératif

d'introduire une demande de permis d'urbanisme. Or, la consultation de notre base de données ne fait état d'aucune initiative en ce sens!" ajoute-t-il.

Hier, des agents du département Urbanisme de la Ville ont dès lors fait arrêter ce chantier. "C'est un manquement grave", estime encore l'échevin. "Il est d'autant plus surprenant que le maître de l'ouvrage est la Fédération Wallonie-Bruxelles." Pour l'échevin, l'escalier devant être supprimé représente d'ailleurs un intérêt patrimonial. "Il est inscrit à l'inventaire du patrimoine monumental de Bruxelles. Il

n'est donc pas classé, mais il est inscrit. Il a été conçu à la fin du 19^e siècle par l'architecte Désiré De Keyser qui a réalisé la grande synagogue de Bruxelles."

"C'est un manquement grave", estime l'échevin.

Certains travaux continuent

Mais tous les travaux n'ont pas été arrêtés, ceux de moindre importance, tels que le démontage de parois et de murs non porteurs, dispensés de permis d'urbanisme, sont toujours en cours.

A l'administration générale de l'Infrastructure, on dit pour l'heure ne pas savoir ce qu'il s'est passé. "Dès demain matin (aujourd'hui), nous procéderons aux vérifications qui s'imposent", nous fait-on savoir sans autres détails.

N. G.